Réduction et gestion des déchets dans les 47 collèges de la Côte-d'Or

Cadre de restitution : Plan Territorial de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Conseil Départemental de Côte d'Or
53 bis rue de la Préfecture
BP 1601
http://www.ecotidiens21.fr

Mouchet
Mathilde
Bourgogne-Franche-Comté
mathilde.mouchet@cotedor.fr

Mots-clés: Espace privé GUIDE, BIODECHET, COMPOSTAGE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Durant l'année scolaire 2009/2010, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a mené une expérimentation de mise en place d'Agendas 21 scolaires dans 5 collèges pilotes du département.

En 2012, la généralisation d'un **dispositif d'éco-gestion** des 47 collèges côte-d'oriens a été votée. Cette démarche comprend 6 volets : eau, énergie, achats, alimentation, biodiversité et déchets.

Concernant le volet des déchets, le constat est un manque d'informations de la part des chefs d'établissements et des gestionnaires sur la gestion locale des déchets dans les EPCI, particulièrement lorsqu'ils sont dans un contexte de mise en place de la Redevance Incitative (8 EPCI sur 16).

La démarche repose sur une avancée au même niveau de l'ensemble des établissements avec la **création d'un document d'information** sur la gestion et la réduction des déchets des collèges et le déploiement d'actions de **lutte contre le gaspillage alimentaire et de compostage** des biodéchets.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

. Amélioration de la gestion et de la prévention des déchets dans les 47 collèges pour être en phase avec la réglementation et stabiliser les coûts de gestion des déchets

. Présentation du contexte local de gestion des déchets propre à chaque EPCI pour renforcer les liens locaux

Objectifs quantitatifs :

. Réduction du gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2020

. 50 % des collèges compostant d'ici 2020

Résultats quantitatifs:

- **Réduction de 40 % des quantités de nourriture jetée** entre 2014 et 2019, soit une économie totale d'environ **600 000 euros**

. Sur 28 diagnostics de faisabilité de la mise en place du compostage réalisés par le Conseil Départemental, **17 collèges pratiquent** le compostage des restes alimentaires

Résultats qualitatifs :

Conception du référentiel sur la prévention et de la gestion des déchets dans les collèges de Côte-d'Or

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Sur demande de l'équipe de l'établissement, visite de diagnostic de faisabilité du compostage, puis accompagnement pendant 1 an avec fourniture de tout le matériel.

Visites annuelles de suivi sur site

Rendu trimestriel d'indicateurs sur le gaspillage alimentaire et rendu annuel d'indicateurs sur les quantités compostées

Planning:

Avril 2014 : lancement de la démarche d'accompagnement des 42 collèges en gestion directe pour leur restauration collective, dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (volet production en cuisine) – recrutement d'un prestataire expert (Restau'Co)

- Elaboration d'un guide de bonnes pratiques
- Formation des chefs de cuisines et gestionnaires sur une journée
- Intervention du prestataire dans chaque établissement

Octobre 2014 : début du processus d'accompagnement des collèges dans la mise en place du compostage

- Réalisation d'un diagnostic de faisabilité par les Services Départementaux
- **Si** le diagnostic est favorable
    - Fourniture du matériel de compostage (composteurs, signalétique des bacs, fourche, Brass Compost)
    - Formation de 2 agents référents de site
    - Lancement de l'accompagnement technique par un prestataire maître-composteur pendant 1 an
    - Fourniture de broyat de branchage par les Centres Routiers du Conseil Départemental

2015 – 2016 : évaluation et suivi des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans 21 établissements par an

Janvier – juin 2015 : rédaction et mise en forme du référentiel sur la prévention et la gestion des déchets dans les collèges

Automne 2015 : diffusion du référentiel aux chefs d'établissements et gestionnaires au cours de réunions locales et valorisation des établissements moteurs dans le compostage

Annuellement : proposition d'une formation complémentaire d'une demi-journée pour les agents formés en tant que référents de site de compostage et étant autonomes depuis 6 mois ou plus

Année principale de réalisation:

2015

Moyens humains :

Référentiel sur la prévention et la gestion des déchets des collèges : 60 h réparties entre l'animatrice du PDP et l'adjointe au chef du service Collèges Actions scolaires

Accompagnement au compostage pour un collège : 15 h réparties entre l'animatrice économie circulaire et l'agent du service Collèges Actions scolaires

Moyens financiers :

Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour 42 collèges en gestion directe pour la restauration = 48 400 € sur 3 ans

Conception et impression du référentiel sur la prévention et de la gestion des déchets dans les collèges de Côte-d'Or = 4 900 €

Accompagnement à la mise en place du compostage par un maître-composteur, formation des agents et fourniture du matériel pour 5 collèges = 17 000 €

Moyens techniques :

Services techniques du Conseil Départemental pour la fourniture du broyat de branchages comme structurant pour le compostage

Partenaires moblisés :

/

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Les textes rédigés pour le référentiel sur la prévention et la gestion des déchets dans es collèges sont

cessibles aux autres départements sur simple demande.

Difficultés rencontrées :

Le choix de la Direction Education et Patrimoine du Conseil Départemental de la Côte-d'Or est de pousser tous les établissements vers un niveau de performance environnementale, synonyme d'une maîtrise des coûts.

Recommandations éventuelles:

L'accompagnement des établissements dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en partie production et dans la mise en place du compostage des biodéchets requiert des expertises particulières. Pour cela, il est nécessaire d'être au moins initié sur ces thématiques, voire formé, et de **s'entourer de prestataires compétents**.

Le **diagnostic de faisabilité du compostage** (aspects humain et technique) est un préalable essentiel pour s'assurer que tous les éléments de la potentielle réussite du projet sont réunis.

Pour une action fructueuse, il faut réussir à développer (patiemment !) la **transversalité entre services** qui allie la complémentarité des compétences des champs de l'éducation et de l'environnement.

Type de programme :
Plan Territorial de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **janvier 2021**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.